

03/2022

PAT du Grand Bergeracois

PAT intégré à l'échantillon
PATnorama. Voir le PATnorama

PORTEUR

Délégation Générale du Grand Bergeracois

TERRITOIRE

- Nouvelle-Aquitaine
- 24 - Dordogne
- 128 communes
- 4 intercommunalités
- 99711 habitants

CONTACT

Tusseau Anne-Claude
Déléguée Générale
Domaine de la Tour, La Tour Est 24112 Bergerac
ac.tusseau@la-cab.fr
05 53 27 30 01

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le territoire du Grand Bergeracois est le territoire de l'ancien Pays du Grand Bergeracois qui a été dissout en 2018 et a fait l'objet d'une convention entre les 4 EPCI qui le composaient en juin 2018. Il est un territoire rural au sud de la Dordogne, qualifié de vulnérable socio économiquement.

Le Grand Bergeracois représente un poids important dans l'agriculture de la Dordogne. Selon le recensement agricole de 2010, il existe 2 017 exploitations agricoles dans le Grand Bergeracois pour 8 683 exploitations agricoles en Dordogne, avec 23% de la surface agricole utilisée (SAU). Il peut se prévaloir d'une certaine diversité des filières agricoles présentes sur son territoire : polyculture, céréales, viticulture, élevages bovins laitiers et à viande, autres élevages dont les élevages avicoles (oies et canards), cultures permanentes...

Il peut s'appuyer sur certains avantages comparatifs agroalimentaires, résultant de ses spécialisations sur certaines filières d'excellence protégées, et de l'engagement de ses producteurs dans des démarches de qualité. La viticulture représente près de 50% des exploitations et plus d'un tiers de la SAU. De plus, le terroir du Grand Bergeracois comporte un nombre important de signes de qualité protégés (vins, noix du Périgord, fraises, pruneaux d'Agen, foie gras du Sud-Ouest,...).

ETAT D'AVANCEMENT DU PAT

- Mise en œuvre, suivi et évaluation

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

La Charte d'ambition adoptée en décembre 2016 met en avant les 8 ambitions du PAT :

1. Assurer la souveraineté alimentaire du territoire.

Les acteurs du Bergeracois souhaitent maîtriser leur politique alimentaire, via les circuits courts et de proximité, pour nourrir la population du territoire avec en priorité la production agricole locale.

2. Accès à la qualité des produits pour tous.

Le territoire promeut des produits agricoles locaux de qualité, c'est à dire offrant sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel et qualité gustative, et économiquement accessible à tous les habitants quel que soit leurs revenus.

3. Préserver l'existant, réguler et mettre en valeur le foncier et favoriser l'installation.

Maintenir le foncier, pour préserver le potentiel de production alimentaire du territoire, et favoriser le renouvellement des générations d'exploitants agricoles du territoire en tenant compte des futurs installés, ayant ou non un capital agricole au départ.

4. Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Combattre la perte de denrées encore comestibles, préjudiciable à l'environnement, à l'économie et à la société, par l'implication des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des consommateurs et des associations.

5. Maintenir et développer un tissu économique local durable, créateur de valeur ajoutée et d'emplois.

Favoriser toutes les opportunités économiques, au bénéfice du tissu des entreprises alimentaires locales tournées sur le système résidentiel, pour le développement local du territoire.

6. Participer à la sécurité alimentaire des territoires voisins.

Avec la production alimentaire du territoire, contribuer en partie à répondre aux besoins alimentaires de bassins de consommation en région, dont l'agglomération bordelaise, en sécurisant leur approvisionnement.

7. Devenir un territoire novateur en matière de politiques alimentaire et environnementale.

Instaurer un système de gouvernance et une méthode de construction de Projets Alimentaires novateurs qui auront vocation à essaimer dans tous les territoires de la région Nouvelle Aquitaine.

8. Favoriser l'adhésion la plus large des citoyens à la démarche.

L'alimentation est l'affaire de chacun, la démarche a donc vocation à se diffuser auprès des Bergeracois, tous ses habitants au même titre que l'ensemble des acteurs impliqués de la chaîne de valeur.

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- 2017 - Lauréat de l'Appel à projet PNA national
- 2017 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 1)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

DRAAF, Région, Département, le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeb)

Partenaires économiques

Agrobio Périgord, la Chambre d'agriculture de Dordogne

Partenaires de la Société civile

Non encore renseigné

Partenaires de la recherche

Bordeaux Sciences Agro

LIENS VERS LES DOCUMENTS SUR LES PROJETS

- [Site de la délégation du Grand Bergeracois. Page dédiée au PAT](#)
- [Fiche du PAT du Grand Bergeracois - L'Essaieur](#)



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

